



CLUB SPORTIF ET
ATHLÉTIQUE DU
KREMLIN-BICÊTRE

KB SPORT

Le Journal du Sportif Kremlinois

LE CSAKB EN DEUIL DEUX ENTRAINEURS NOUS QUITTENT TROP VITE

N° 82

DATE DE PARUTION
NOVEMBRE 2001

ISSN : 0754 - 1341

Dans ce numéro :

Pratique : Le coupon Sport 2

Assemblée Générale du CSAKB 2

Athlétisme : Avec nos shorts et nos baskets 3

Gymnastique Sportive : Une rentrée qui fait plaisir ! 3

Histoire : La Loi 1901 a 100 ans ! 4

Gymnastique Féminine : En progression... 4



Mot du Président

Ce début d'année a été marqué par la disparition d'un sportif, entraîneur et ami de la section hand-ball : «Eric VALLADE». Jeune joueur, puis entraîneur, il a passé une grande partie de sa carrière sportive dans cette section qu'il considérait comme sa deuxième famille.

Il laisse un grand vide pour sa famille et ses amis.

Cette fin d'année, sera marquée par quelques contraintes administratives pour les adhérents et le club. Afin d'être prêts en tout début d'année, nous basculerons à l'Euro dès

le 1^{er} décembre.

Ce sera aussi le mois de l'assemblée générale du club avec cette année, le renouvellement d'un tiers du comité directeur. Toute personne, en respect avec nos statuts (les renseignements sont à prendre auprès des présidents de sections).

Cette troisième rentrée sans piscine voit la disparition de l'activité nage avec palme ; l'accueil dans les piscines avoisinantes devenant difficile, les nageurs ont préféré partir vers d'autres clubs.

Je leur souhaite une bonne continuation et j'espère les revoir un jour (...)



dans notre piscine du Kremlin-Bicêtre.

Il me reste à vous annoncer, les traditionnels tournois de football en salle les 5 et 6 janvier 2002 et de sabre du mois de Janvier (les 19 et 20), où les meilleurs sabreurs du monde seront là pour un week-end.

Antoine MORELLI

Le mot de la rédaction



Bonjour,

Ce début d'année a vu la disparition de deux entraîneurs du CSAKB : Eric VALLAD et Claudie LEPAGE. Tout le CSAKB rend hommage à ces deux membres de notre grande famille sportive.

Voici un nouveau numéro du KB Sport dont la mise en page a été complètement repensée. Nous n'avons pas reçu beaucoup d'articles des sections. Ce journal n'a d'existence que par les articles que vous nous communiquez, alors à vos plumes !

Prochain numéro en janvier et édition spéciale Assemblée Générale vers le 20 novembre.

La rédaction

Retrouvez nous sur :

WWW.CSAKB.ORG

décembre 2001

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

janvier 2002

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 12 décembre 2001 : Assemblée Générale du CSAKB - 20h30 - Maison de l'Enfance

Calendrier des événements

- 21 décembre 2001 : date limite de remise des articles pour le KB Sport
- Fermeture des installations sportives du 22 décembre 2001 au 3 janvier 2002.
- 5 et 6 janvier 2002 : Tournoi de Foot en salle au Gymnase (débutants et poussins).
- 19 et 20 janvier 2002 : Tournoi d'escrime au Gymnase.



Une aide financière attribuée par le ministère de la Jeunesse et des Sports aux jeunes pratiquant un sport



Le Coupon Sport

C'est un titre de paiement qui peut être attribué à tous (salariés, agents territoriaux, ou simples administrés) par les organismes sociaux des entreprises et des collectivités.

Il se présente sous forme de coupures nominatives de 100 F. Il est utilisable par le bénéficiaire, son conjoint, ses enfants et ascendants à charge. Il est valable une année civile après son année d'émission.

Il sert à régler les adhésions, licences, abonnements, cours ou stages sportifs que proposent les structures agréées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ANCV ainsi que les billets délivrés par les fédérations pour les manifestations sportives.

Conditions d'attribution :

- Le bénéficiaire est âgé de 10 à 18 ans inclus (du 01/01/1983 au 31/12/1991)
- Sa famille perçoit l'allocation rentrée scolaire 2000 ou 2001

Comment procéder :

Les coupons sont disponibles au service municipal des sports : 5, rue Pierre Brossolette (01 53 14 12 35).

Le futur adhérent fournit le tarif de la cotisation qui lui est réclamée par le CSAKB, ce qui permettra de déterminer le montant de l'aide accordée selon le barème suivant :

Jusqu'à fin novembre 2001 (en francs) :

- Moins de 200 Fr. : aucune aide
- De 200 à 399 Fr. : 100 Fr.
- De 400 à 599 Fr. : 200 Fr.
- À partir de 600 Fr. : 300 Fr.

A partir de décembre 2001 (en euros) :

- Moins de 32 € : aucune aide
- De 32 à 64 € : 16 €
- De 64,10 à 96 € : 32 €
- À partir de 96,10 € : 48 €

Cette aide n'est pas cumulable avec le bon Japil (Jeunes Aides Pour l'Inscription aux Loisirs) délivré par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les rapports et pièces accompagnant les documents financiers sont à votre disposition au secrétariat du CSAKB

Assemblée Générale du CSAKB

Convocation à l'Assemblée Générale du Club Sportif et Athlétique du Kremlin-Bicêtre

Important : Seuls sont convoqués les adhérents de la saison 2000-2001 âgés de plus de 16 ans au 12 Décembre 2001

Mercredi 12 Décembre 2001 A 20H30

Maison de l'Enfance - 5, Bd Chastenet de Géry - Kremlin-Bicêtre

Ordre du jour :

- Allocution du Président
- Rapport d'activités du Secrétaire Général
- Rapport financier
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 et affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Renouvellement d'un tiers des membres du Comité Directeur

PS. : Au cas où vous ne pourriez venir à cette Assemblée générale, remettez le pouvoir ci-joint à une personne pouvant vous représenter.

Retrouvez nous sur le Web :
www.csakb.org

PAGE 2

Assemblée Générale du CSAKB

12 Décembre 2001 – Pouvoir

M., Mme..... Section.....
donne pouvoir à M., Mme..... Section.....

de le, la représenter à l'Assemblée Générale du C.S.A.K.B., d'approuver les résolutions proposées et de prendre en mon nom toutes décisions utiles.

Signature :

Avec nos shorts et nos baskets

Quand on part de bon matin
Quand on part sur les chemins
Avec nos shorts et nos baskets
Nous sommes quelques bons copains
Dur est le train
Nous préparant à la compet'
Sur les petits chemins de terre
On se sent pousser des ailes

Mais on n'est pas des hirondelles
On connaît souvent l'enfer
Pour ne pas mettre genoux à terre
De ces chemins environnants
On revient fourbus, contents
Le cœur un peu vague pourtant
De n'être pas premier tout le temps
On se dit c'est pour demain

J'y arriverai, j'y arriverai demain
Quand on ira sur les chemins
Avec nos shorts et nos baskets

Frédérique LEFEBVRE
Athlé-Poète



Une rentrée qui fait plaisir !

La saison 2001/2001 est repartie et déjà plus des 2/3 des équipes affichent complet.

Avec plus de 300 adhérents, la section gymnastique affiche une santé et un dynamisme soutenu.

Que soit ici vivement remerciés Edouard ANDREASSIAN et Delphine VILDIR ainsi que l'ensemble des cadres et bénévoles qui ont durant ces 4 dernières années, dirigés et animés cette section vers le succès qu'elle connaît aujourd'hui.

Que vous soyez gymnaste, entraîneur, bénévole, juge ou cadre en formation, cette réussite est due au moteur qui vous anime : le plaisir. Plaisir d'entraîner, de s'entraîner, plaisir de la rencontre et du partage, plaisir de la GYM !!

Dés deux ans, les enfants sont accueillis à la section avec papa, maman. Puis, autonomie aidant, la baby gym sera la continuité logique de cet apprentissage moteur, sensoriel et ludique qui sera le point de départ de leur futur activité sportive.

Ceux et celles qui resteront sur le plateau, se dirigeront vers la compétition masculine, féminine à moins que ce ne soit la gymnastique rythmique, ou bien le trampoline.

Que ce soit en compétition ou simplement en loisir, chacun d'entre eux, nous l'espérons, y trouvera une place afin de s'y épanouir pleinement.

Notons l'investissement de quelques parents qui n'ont pas hésité à franchir le pas en venant participer activement à la vie de la section de façon entièrement bénévole et dont je tiens à remercier la présence tant leur participation est indispensable à la bonne santé de cette section.

Certains d'entre eux ont choisi une autre voix, en s'inscrivant aux cours de juge. Nous leur souhaitons bon courage tant la tâche qui leur incombe sera ardue.

Par ailleurs, nous essayerons cette année, dans la mesure de nos possibilités, d'améliorer notre fonctionnement interne, espérant ainsi répondre au mieux à vos attentes par :

- La création d'une « boutique gymnique » où chacun d'entre vous pourra commander short, maillot, justaucorps, nécessaires pour les compétitions, mais aussi librairie, vidéo et accessoires propres à l'activité et aux loisirs de nos gymnastes.
- La création d'une boîte à lettres Internet dédiée à la section gymnastique sera à votre disposition afin de dialoguer avec vous, nous faire partager vos remarques et suggestions et ainsi essayer d'être plus proche de vous.
- La signature d'une charte qualité, mise en place dans le courant de l'année 2002 par la Fédération Française de Gymnastique, nous engageant

vers ce qui nous semble être, le garant et le sérieux dû à l'ensemble de nos adhérents.

Je rappelle à cette occasion que la section gym est déjà titulaire d'un label petite enfance renouvelé annuellement depuis 1995.

Nous vous tiendrons évidemment régulièrement informé de l'état d'avancement de ces différents « chantiers ».

Côté installations, une réunion avec la mairie nous a permis d'aborder les différents problèmes de propreté et d'éclairage persistants sur notre plateau d'évolution. Ces derniers, en raison de la hauteur auxquels ils se situent ne seront résolus progressivement qu'à partir des congés de décembre.

Pour l'heure, les entraînements continuent soit pour préparer au mieux les compétitions à venir, soit simplement pour le plaisir d'évoluer et progresser pour les groupes de loisirs.

Quant au STEP, qui vient de reprendre ses cours, Sylvie vous attend le mardi ou le jeudi au préau de l'école Charles Péguy de 19h 30 à 22h pour vous faire découvrir ou vous perfectionner dans cette activité dynamique qui aide n'en doutons pas, à chasser notre stress quotidien.

Je souhaite donc à toutes celles et tous ceux que les efforts ne rebutent pas, une excellente saison sportive 2001/2002.

Philippe MICQUIAUX
Président de la section Gym



Dernière minute

Une amie et entraîneur de la section Gymnastique, Claudie LEPAGE, vient de décéder accidentellement.

Le CSAKB et la section s'associent à la douleur de sa famille et de ses amis.





"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices."

(Article 1er de la loi de 1901)

La loi 1901 à 100 ans !

Le vote de la loi du 1er juillet 1901 met fin à une tradition d'hostilité aux associations consacrées par la Révolution qui supprime les corporations françaises de l'Ancien Régime parce que celles-ci empêchaient d'accéder librement à la profession de son choix et consacraient les privilèges des maîtres artisans sur les compagnons.

Tout au long du XIX^{ème}, une grande méfiance vis-à-vis des associations politiques, susceptibles d'ébranler les régimes en place, a inspiré des législations très restrictives envers la liberté d'association. A partir de l'instauration de la III^{ème} République, c'est la question des rapports entre l'Eglise et l'Etat et la méfiance vis-à-vis des congrégations religieuses qui retardent l'affirmation du principe de la liberté d'association.

Le vote de la loi du 21 mars 1884, qui légalise les syndicats, ouvre la voie vers la reconnaissance pleine et entière de ce principe. Pierre WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904), Président du Conseil et Ministre de l'intérieur et des cultes entre 1889 et 1902 en tire l'idée d'un texte " laconique " qui devra toujours être interprété " dans le sens le plus favorable au développement de la *liberté* "... C'est un tel texte qu'il fait déposer et qui sera enfin adopté le 1er juillet 1901 au terme de débats passionnés.

La loi du 1er juillet 1901 consacre le droit de tout citoyen de s'associer sans autorisation, ni déclaration préalable. Ce n'est que, si elles souhaitent avoir la personnalité juridique et les droits qui y sont afférents que les associations doivent être déclarées en préfecture. Ce

droit est fondé sur les principes issus de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits, de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres.



Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1903), père de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations



En progression...

Très bonne rentrée : à ce jour, les effectifs sont en progression par rapport à la même date de l'an passé !

Nous avons, avec très grand plaisir, toujours le même noyau de fidèles.

Elles ont été rejointes par de nouvelles adhérentes toutes aussi sympathiques.

La section est toujours prête à accueillir de nouvelles recrues.

Je souhaite à toutes une très bonne rentrée sous le signe de

l'amitié et du plaisir de travailler ensemble pour garder un corps harmonieux et un esprit détendu.

Françoise BRAUN

CLUB SPORTIF ET ATHLÉTIQUE

5, boulevard Chastenet de Géry
94270 Le Kremlin-Bicêtre
Téléphone : +33(0)1 46 70 60 60
Télécopie : +33(0)1 46 86 19 92
Mail : info@csakb.org

Qui ne connaissait pas Eric VALLAD ???

Investi totalement dans la section handball du CSAKB de puis de nombreuses années, d'abord joueur ou plutôt « gardien de but », puis entraîneur spécifique des goals (quel « arrêteur » de but n'a pas sué, souffert ou pleuré sous sa houlette ?). Toujours libre quand un coach avait besoin d'un coup de main ou d'un remplacement, c'était le copain, le conseiller, le confident et l'ami de tous.

Il nous a quitté suite à un accident de voiture.



Comité de Rédaction KB Sport :

Directeur de la publication : Antoine MORELLI
Comité de rédaction : Françoise BRAWERS et Bertrand MAIGNÉ
Secrétariat administratif : Michel KLEIN